



CIRCULAIRE N°4

SOMMAIRE

§ Grève : jeudi 21 janvier
 § Manifestation Nationale : samedi 30 janvier
 § Annexes
 Tract départemental réforme des lycées
 Bulletin d'inscription pour le déplacement en train

GRÈVE : JEUDI 21 JANVIER

Le SNES appelle à la grève le jeudi 21 janvier. Cet appel s'inscrit dans la fonction publique et dans l'éducation nationale. Le travail de destruction de l'Éducation Nationale (réforme des lycées, réforme du recrutement, réforme des EPLE) et de la fonction publique que mène le gouvernement nécessite une vive réaction.

Celle-ci est construite en deux temps : une grève le 21 janvier et une manifestation nationale le 30 janvier. Le SNES appelle tous les enseignants du second degré à venir manifester le 21 janvier à 15 h 00, rue de la préfecture à Nevers. **Il faut clairement y porter les sujets qui nous préoccupent et notamment la Réforme des lycées et celle du recrutement.** Toutes ces réformes sont inacceptables car elles ont pour unique objectif la suppression d'emplois d'enseignants et conduiront à des conditions de travail inacceptables aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. A cela s'ajoute la réforme des EPLE qui renforce les pouvoirs des chefs d'établissement.

MANIFESTATION à 15H00

rue de la préfecture à Nevers

MANIFESTATION NATIONALE : SAMEDI 30 JANVIER

La FSU appelle à une manifestation nationale le samedi 30 janvier dans tous les niveaux de l'Éducation Nationale.

MANIFESTATION NATIONALE

13h30 Place Denfert Rochereau (Paris 14ème)

Le SNES 58 et la FSU 58 organisent ce déplacement par le train : au départ de Nevers (10h25) et de Cosne (11h04). Ce déplacement est pris en charge pour les syndiqués FSU, une participation financière de 30 euros sera demandée aux non syndiqués.

Pour permettre à la FSU et au SNES de mettre en place correctement ce déplacement, il est **impératif** de s'inscrire au plus tôt auprès du SNES ou de la FSU en précisant votre nom, votre prénom, votre lieu d'exercice, votre téléphone (*impératif pour vous joindre si nous devons réserver des places en plus dans un autre train*), si vous êtes adhérent à un syndicat de la FSU (préciser lequel) et enfin votre lieu de Départ.

Bien cordialement,
 Le Secrétariat Départemental : Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET